

Mardi 30 octobre 2018 Edition unique

Presse Nationale

> Politique



Ouattara échange avec Horst Kohler Lanvin

En marge de la Conférence sur le partenariat G20 - Afrique, le Président ivoirien, Alassane Ouattara, s'est entretenu, le 29 octobre 2018 à Berlin, avec Horst Kohler Lanvin, l'ancien Président de la République Fédérale d'Allemagne.



Kablan Duncan salue la pondération du nouveau roi de Bouna

Le Vice-Président ivoirien, Daniel Kablan Duncan, a salué la pondération et la patience du nouveau roi de Bouna, « atouts qui permettront au royaume de Bouna d'être en paix et dans de bonnes mains ». Il a fait cette déclaration, le 28 octobre à Bouna, lors des obsèques du défunt roi Djarakoroni II, décédé en juillet à Paris, suivies de l'intronisation du nouveau roi, Dandjêkêrêdougou.

> Economie



Classement décennal Mo Ibrahim : La Côte d'Ivoire, meilleur élève africain en matière de gouvernance

L'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine pour l'année 2018 a été rendu public, le 29 octobre. La Côte d'Ivoire est passée de la 41ème à la 22ème place. Faisant d'elle, le pays présentant la plus grande progression en matière de gouvernance et le seul pays sur l'indice qui montre une amélioration dans les 14 sous-catégories.



Eau potable dans le district d'Abidjan : La Corée va réaliser des branchements sociaux pour 70 000 personnes

Le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, et l'ambassadeur de Corée en Côte d'Ivoire, Sem Rhee Yong-Il ont signé, hier, 29 octobre 2018 à Abidjan, un accord portant sur un montant de 3,5 milliards de FCFA pour financer la deuxième phase du projet de branchements sociaux au réseau d'eau potable au bénéfice de 10 000 familles, soit environ 70 000 personnes du quartier Grand Campement, dans la commune de Koumassi. « Le plus important, c'est que chaque foyer n'aura à payer que 10 000 FCFA pour se voir raccorder au réseau d'eau potable», a fait savoir le ministre Laurent Tchagba.



Sissingué (Tengréla), Installation du Comité local de développement minier/ Le ministre Jean Claude Kouassi aux populations : « Refusez de céder vos terres aux orpailleurs clandestins »

Le ministre des Mines et de la Géologie, Jean Claude Kouassi, a appelé, le 26 octobre 2018, les populations de Sissingué (Tengréla) à refuser de céder leurs terres aux orpailleurs clandestins. Il a également annoncé la création d'une brigade dédiée à la répression de l'orpaillage clandestin. C'était au cours de la cérémonie d'installation du Comité local de Développement minier qui regroupe 12 villages de Tengréla.



Automatisation des procédures : le Trésor public lance un produit

"Baobab" est un outil numérique moderne conçu par la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP) destiné à mieux gérer sa relation avec l'usager. Cet outil a été présenté le 26 octobre 2018 à Abidjan.

> Société



Déclaration des naissances : une procédure spéciale d'un an pour établir des actes

Présentant le 29 octobre 2018 à l'Assemblé nationale Abidjan, le projet de loi instituant une procédure spéciale de déclaration de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance, le

Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Sansan Kambilé, a que cette procédure spéciale va durer un an afin de doter en urgence les personnes dépourvues d'actes d'état civil, de rétablir les identités, de transcrire les actes de naissances dans les registres de l'année en cours en cas de destruction ou de disparition des registres.



La décharge d'Akouédo va devenir un parc

La décharge d'Akouédo va devenir le plus beau parc d'Afrique de l'Ouest à sa fermeture probable le 15 décembre 2018, a fait savoir le 29 octobre 2018 la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne Désirée Ouloto, à l'occasion de la pré-réception à Kossihouen du premier casier du Centre de Valorisation et d'Enfouissement technique (CVET) du District autonome d'Abidjan. «Akouédo ne sera pas abandonné avec son lot de déchets. Akouédo deviendra le plus beau parc d'Afrique de l'Ouest », a affirmé Anne Désirée Ouloto.



Environnement : 4 000 tonnes de pesticides frauduleux signalés

A la faveur de la cérémonie d'ouverture des premières Journées scientifiques des Pesticides en Côte d'Ivoire (JSP-CI), le 29 octobre 2018 à Abidjan, le ministre ivoirien en charge de l'Environnement, Joseph Séka Séka, a fait savoir que quelques 4 000 tonnes de pesticides frauduleux entrent sur le territoire ivoirien, chaque année.



Rentrée dans les IFEF/Ly Ramata : « 64,6% des femmes sont analphabètes »

A l'occasion de la rentrée solennelle dans les Institutions de Formation et d'Education féminines (IFEF), le 29 octobre 2018 à Abidjan-Port-Bouët, la ministre ivoirienne en charge de la Femme, Bakayoko Ly Ramata, a révélé que « 64,6% des femmes sont analphabètes et 75% des filles achèvent la classe de CM2 » en Côte d'Ivoire.

A l'International

> Politique



Ambiance polaire entre Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié

Le Chef de l'État ivoirien, Alassane Ouattara, par ailleurs président du RHDP, et le patron du PDCI, Henri Konan Bédié, ne s'adressent toujours pas la parole.

Vu sur le Net

> Société



Prétendue mort d'un jeune suite aux affrontements à Marabadiassa, Kouamé Gloua, bel et bien vivant

Contrairement aux folles rumeurs qui donnaient pour mort, l'un des blessés, conduit au CHU de Bouaké pour des soins, Kouamé Gloua, cultivateur qui avait reçu une balle pendant l'affrontement à Blemplo, est bel et bien vivant comme les trois autres de Marabadiassa, à savoir Touré Tayourou, Ouattara Vamori et Touré Salif qui étaient tous admis au CHU de Bouaké pour des soins médicaux.



Le ministre de la justice révèle 809 mille enfants dans les écoles sans acte de naissance

Lors de la présentation de deux projets de lois devant la Commission des affaires générales et institutionnelles de l'Assemblée nationale, le 29 octobre 2018, le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Sansan Kambilé, a révélé que 809 mille élèves n'ont pas d'acte de naissance. Le premier projet de loi institue une procédure spéciale de la déclaration de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance et le second est relatif à l'état civil.



Salubrité urbaine : le premier casier du centre de valorisation et d'enfouissement technique ouvert dès vendredi, la décharge d'Akouédo fermée après le 15 décembre

Les ordures ménagères de la ville d'Abidjan seront convoyées dans le nouveau Centre de Valorisation et d'Enfouissement technique de Kossihouen (Songon) à partir de vendredi 02 novembre à minuit, a annoncé le lundi 29 octobre 2018 la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne Désirée Ouloto. Dans l'attente d'une réception officielle et solennelle de l'ouvrage dans les prochaines semaines par le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, la ministre a procédé à la pré-réception du 1er Casier du Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen.

Agence de Presse

Société



Les enseignants des écoles privées annoncent une grève illimitée à partir du 14 novembre

Le Syndicat des Enseignants et les Personnels non Enseignants du Privé laïc de Côte d'Ivoire (SYNEPPLACI), annonce, dans une note en date du dimanche 28 octobre 2018, "une grève illimitée à compter du 14 novembre sur tout le territoire national", pour réclamer, entre autres, "la rétrocession des augmentations des salaires de 1994 et 1995". Le SYNEPPLACI "demande à l'Etat la rétrocession des augmentations des salaires de 1994 et 1995 (...) faute de satisfaction", il engagera "une grève illimitée jusqu'au règlement diligent des préoccupations", indique le préavis signé du secrétaire général de ce syndicat, Oumar Camara.



Le business de vente de voitures d'occasion en péril en Côte-d'Ivoire

Depuis l'entrée en vigueur du décret d'interdiction d'importer les voitures de plus de cinq ans, les professionnels du secteur craignent pour leurs activités et redoutent de se retrouver au chômage avec l'impossibilité d'avoir des voitures aux conditions définies par ledit décret.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci











Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG. Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.